



INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

Organisme reconnu d'Utilité Publique depuis 1860

UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCHE COMTE

Compte-rendu du Bar des Sciences du 27 septembre 2011 « Désobéissance civile : une nouvelle forme de résistance ? »

Soirée organisée par : le « Pavillon des Sciences » et animée avec dynamisme par **Pascal REMOND**.

Lieu - Horaire : Bar de l'Hôtel Bristol – 2, Rue Velotte - 25200 MONTBELIARD – ce mardi 27 septembre 2011- de 20h00 à 22h15

Participation : Très bonne, la salle du haut comptait plus de 130 personnes présentes.

Participants URIS FC : Jean-Pierre BULLIARD (INSA) – Pierre THOCKLER (AM) – Philippe MIROUDOT (ENIBe) – Jean-Philippe ROSNET (professeur) – Christian MOUROT (IPF) et d'autres non identifiés.

Intervenants :

- **Bruno VILLALBA** CNRS -Sciences-Po LILLE
- **Xavier RENO** Coordinateur, Collectif des Désobéissants
- **Bastien CAZALS** « Je suis Prof et je désobéis » (en vidéo conférence)
- **Pierre PRIOLET** Porte-parole des damnés de la terre agricole
- **Jean-Paul HENRY** Paysan, Faucheur OGM

Contexte de cette soirée :

La **désobéissance civile** est le refus non violent de se soumettre à une loi, un règlement, une organisation ou un pouvoir jugé inique par ceux qui le contestent. La désobéissance civile en appelle à la capacité de raisonner et au sens de justice des individus mais avec le risque, pour les désobéissants d'une répression et d'une condamnation du pouvoir politique en place.

D'habitude la confrontation politique se passe dans les arènes représentatives qui sont souvent des lieux dédiés comme une assemblée ou une chambre ! Pourtant la constitution « montagnarde » de 1793 ira jusqu'à mettre en place un véritable droit à l'insurrection (Article 35) : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.* ». Au tribunal de Nuremberg, lors du procès des anciens nazis, les juges ont même initié la « désobéissance obligatoire ! ».

Aujourd'hui, le débat politique et sociétal semble se jouer de plus en plus dans la rue par des actions médiatiques et symboliques, dites non-violentes. En effet, partout se lèvent des mouvements d' « Indignés ». Ces actions prennent de l'ampleur et se répandent sur toute la planète parfois dans des pays où on ne l'aurait « jamais imaginé » : la *Révolution du Jasmin*, les *Indignés israéliens*, *espagnols* ... en sont peut-être les exemples les plus récents. Est-ce donc nouveau ? Sommes-nous dans un temps où les Peuples ne se sentent plus représentés par les Pouvoirs ? Où les puissants, dans une certaine arrogance, ne sont plus au service du bien commun ?

Si certains ne voient dans ces actions que subversion intentionnelle et infraction consciente nuisant au bon ordre économique, moral et social, d'autres les envisagent comme des actes salutaires visant à faire modifier la politique des autorités ou tout au moins à avertir l'opinion publique.

Parmi les « grands désobéissants », citons : GANDHI, Martin LUTHER KING, Jean MOULIN, Nelson MANDELA... Albert JACQUARD... A-t-on le droit d'ajouter à cette liste : José BOVÉ, Stéphane HESSEL... et Xavier RENOU ? ... et Sébastien CAZALS ? ... et Pierre PRIOLET ... ? Bruno VILALBA, expert en science politique accompagnera la réflexion de ce bar des sciences, une soirée qui sera sans nul doute sous haute-surveillance !

« Je suis prof et je désobéis » Bastien Cazals Ed. Indigène – « La désobéissance » Bruno Vilalba Ed. PU du Septentrion – « Les fruits de ma colère » Pierre Priolet Robert Laffont – « Petit manuel de désobéissance civile » Xavier Renou ED.Syllepse – « Désobéir pour l'Ecole » Xavier Renou Ed. Le passager clandestin –

Déroulement de la soirée :

Bastien CAZALS en vidéoconférence depuis Montpellier présente sa désobéissance. Avec une formation d'ingénieur, il est enseignant depuis 2003 : d'abord, professeur des écoles puis directeur de maternelle. Il nous explique comment il a perçu l'accélération des réformes dans l'enseignement, leurs limites, leurs dangers. Il se désespère du peu d'effets des grèves, il s'est donc exprimé fort en 2008, pour alerter ses concitoyens et a écrit une lettre au Président de la République, expliquant ce qu'il n'appliquerait plus :

- la suppression de l'école le samedi matin par souci d'économie, remplacée par un soutien scolaire pour légitimer cela,
- l'apparition d'outils informatiques redoutables prévus pour gérer efficacement l'administration mais qui sont, en fait, une immatriculation de tous les enfants depuis la maternelle (outil : « Base Elèves ») et qui sera conservée pendant 35 ans. M. DARCOS a fait un arrêté en 2008 pour créer cette base sans la décrire réellement. Maintenant, il existe un « livret personnel des compétences », les parents d'élèves ne sont ainsi plus propriétaire du livret scolaire en fin de scolarité. Ce fichier est réalisé aussi dans une perspective d'insertion professionnelle (loi « formation » de novembre 2009), il marque la fin du droit à l'oubli : les erreurs du parcours scolaire sont ainsi conservées et tracées. Pour Bastien, cela est intolérable et justifie sa désobéissance. Cette désobéissance lui valut des sanctions :

- retraits de 36 jours de salaire malgré son travail effectif, le tribunal administratif de Montpellier ayant rejeté son appel,

- retrait de sa fonction de directeur mais qui devra être réintégré car il a gagné son procès.

Bastien a écrit le livre « je suis prof et je désobéis » (Editions Indigène).

Jean-Paul HENRY est paysan dans le Doubs où il produit du lait à Comté avec 20 vaches. Il est aussi « faucheur d'OGM ». Il est convoqué au tribunal de Colmar ces jours-ci pour fauchage de vignes OGM de l'INRA de Colmar.

Xavier RENOU est animateur du Collectif des Désobéissants. Son rôle consiste à former à la désobéissance civile, basé sur un savoir-faire militant. Il accompagne les luttes sur le terrain (question du rédacteur : les militants formés vont-ils appliquer les règles de désobéissance ou, à nouveau, vont-ils désobéir ? C'est, bien sûr, une plaisanterie quelque peu philosophique !).

Bruno VILALBA est chercheur au CNRS - Sciences-Po Lille : il est le contradicteur de la soirée. C'est un professeur obéissant, mais capable d'apporter la contradiction. Il a écrit le livre : « La désobéissance civile – approche civile et juridique ». En aucun cas, il ne justifie une désobéissance. Il rappelle les propos du juriste : la désobéissance ne se pose qu'en démocratie. La démocratie offre la capacité d'avoir droit à l'opposition (ce n'est pas le cas des dictatures). La question est de savoir pourquoi l'on désobéit dans un système démocratique ? Cette pratique de désobéissance est illégale. La démocratie donne le droit à l'expression, le droit à l'opposition, à la contradiction. Le système démocratique est un régime de conflit qui organise la multiplicité des opinions. Tout le monde devrait pouvoir y trouver un lieu d'expression pour exprimer son opposition éventuelle. Le conflit est organisé. La démocratie respecte le principe majoritaire mais admet néanmoins l'existence des minorités. On a même le droit à une certaine expression radicale (voir : Front National), même si on est ennemi de la liberté. Pourquoi donc recourir à la désobéissance ? Il existe en France des groupes qui encouragent cette désobéissance, cela fait réfléchir sur l'état de la démocratie actuelle. Une question concerne le statut de l'individu dans la société : nous sommes éduqués à l'obéissance : obéir, c'est écouter, faire appel à son intelligence et à la réciprocité des rapports. Nous obéissons à des lois qu'on a, nous-mêmes, mises en place. La socialisation à l'obéissance est un principe des sociétés démocratiques. Si on remet en cause la loi, on remet aussi en cause la justice. La frontière est fragile entre désobéissance et incivilité. La justice applique donc, tout naturellement, une sanction à ceux qui désobéissent.

Pierre PRIOLET est porte-parole des « Damnés de la Terre Agricole ». Il est agriculteur à Avignon. Il a arraché ses pommiers et poiriers car il perdait de l'argent (environ 130.000 euros par an). Actuellement, il cultive des salades. En réponse à Bruno, Pierre trouve que la justice ne rend pas la justice, mais rend le droit. On va au tribunal car on a conscience d'une injustice. La justice n'est là que pour rendre le droit. Aujourd'hui, il vaut mieux être un escroc connaissant le droit qu'un honnête homme l'ignorant. Ceux qui font les lois sont des avocats, pas des citoyens, d'où les anomalies écrites dans les différents codes. Pierre s'est révolté avec les gens qui doivent vendre à perte : il refuse ce fait qui est, pour lui, un déni de dignité. Il a écrit le livre « Les fruits de ma colère ».

Xavier RENOU poursuit : Bruno a dressé un tableau admirable de la démocratie au 18^{ème} siècle. Aujourd'hui, la situation est plus complexe : exploitation, classes sociales. La démocratie devient un rapport de force. Désobéir est le moyen de se faire entendre, d'approfondir la démocratie car celle-ci est confisquée. Il y a des conflits, des intérêts antagoniques. Il a bien fallu désobéir à nos dirigeants pour faire avancer la démocratie (ex : les suffragettes qui se feront matraquer pour obtenir le droit de vote des femmes, les noirs aux USA pour obtenir les mêmes droits que les blancs...). L'oligarchie est au pouvoir, c'est celle de l'argent, qui confisque la démocratie, qui contrôle les médias, surtout pour exercer de l'influence (M. Bouygues contrôle TF1, donc contrôle les hommes politiques !). Le lobbying est de rigueur : pour la loi sur les OGM, Monsanto est venu nous proposer des enveloppes ! Jean RENOIR dans son film « Le Président » montre un Jean GABIN passant en revue de détails tous les députés et donnant comme caractéristique l'éducation à l'obéissance. Xavier indique qu'il éduquait plus à comprendre la liberté, à donner la capacité à connaître les règles mais aussi à les transgresser. L'école de Jules FERRY, c'était : les coups, les punitions, les placards ! Si on regarde les droits, fondements de la démocratie, ils ont été arrachés par des gens qui ont désobéi. Le droit de propriété est contraire à tous les autres, par exemple, à la préservation de l'eau et de l'environnement. L'article 2 de la déclaration des droits de l'homme donne le droit à la résistance à l'oppression.

Jean-Paul HENRY indique que l'on n'écoute pas les faucheurs. 80% des français ne sont pas écoutés. La loi dans l'article 122-7 du code pénal stipule qu'une personne n'est pas pénalement responsable face à un danger lorsqu'elle accomplit un acte nécessaire. Jean-Paul a fauché des OGM et risque des condamnations. Il indique une « parodie de démocratie » lorsque Jean MASSON, Président de l'INRA de Colmar, a créé un groupe de suivi. Ils ont couverts les semences OGM d'une bâche (mais qui laisse passer les virus) puis d'un « para-pollen », ils ont coupé les fleurs, puis les grappes, ils avaient droit de tout dire. Si on a arraché cette vigne OGM, c'est qu'on voulait une recherche alternative.

Pierre PRIOLET souligne que notre société s'en est remise à des experts qui nous ont conduit dans le mur et qui nous expliquent aujourd'hui comment s'en sortir. A l'Assemblée Nationale, on ne représente pas la diversité réelle de la population.

Bruno VILLALBA est mal à l'aise devant un certain discours : quand on oppose le peuple et les élites, les gros et les « gagnes-petits ». ce genre de discours est mobilisé par les extrêmes, de droite comme de gauche. Il n'accepte pas une critique des experts scientifiques qui seraient corrompus partout. 'est une vision naïve des scientifiques : parmi les 500.000 élus en France, il y a une forte majorité de non-corrompus. Il est faux de dire que forcément les politiques ne peuvent comprendre l'intérêt d'une recherche scientifique. Bruno rappelle qu'il est expert au CNRS et qu'il intervient sur un débat citoyen. L'une des pratiques courantes est une expression de tous à vouloir revendiquer son droit à l'autodétermination permanente. Les gens désobéissants sont les faucheurs – les méchants désobéissants sont les anti-avortements. Comment pouvons-nous créer un collectif , Il y aura toujours quelqu'un pour s'opposer à telle ou telle loi.

Xavier RENOU admet que les anti-avortements sont non-violents et font aussi de la désobéissance civile.

Pierre PRIOLET poursuit en disant que si l'on remet en question certaines lois, c'est pour rechercher de meilleures solutions, pour remettre sa propre vie et ses pratiques en question. L'INRA fait des recherches importantes sur les pêches mais tous les brevets qu'ils trouvent sont vendus aux espagnols qui cassent les prix.

Xavier RENOU pensait au départ que l'INRA avait raison. Mais il changea d'avis car un jour, il décida d'aller voir une soi-disant prouesse technologique : une nouvelle variété de colza doublant le rendement classique (50 quintaux à l'hectare). C'était en fait un croisement entre ravenelle et colza. Peu

d'exploitations ont donné 50 quintaux à l'Ha, la plupart : zéro, ce fut un « bide » et l'on n'a jamais su pourquoi ? Il a, suite à cela, pris conscience des limites de la recherche. En Inde, ils sont emêtés par le charançon du cotonnier. Ils font de la monoculture et on fait secréter génétiquement une toxine par le coton. Mais le charançon s'y est accoutumé et a détruit quand même les champs de coton. Cette recherche OGM n'est intéressante que parce qu'elle est brevetée et que cela rapporte beaucoup d'argent.

Xavier parle de la notion d'objection de conscience pour refuser à se soumettre à une loi. Pour lui, c'est un droit supérieur à celui de la majorité. La désobéissance civile est un principe nécessaire : on prend le risque de la sanction devant les tribunaux. Mais le désobéissant admet qu'il peut avoir tort. Xavie parle de « transgéniculteur » et non d'agriculteur pour les paysans utilisateurs d'OGM. Puisqu'il est public, son acte de désobéissance assume les risques que cela comporte (sanctions).

Jean-Paul HENRY indique que ce mouvement qui va vers la marchandisation du vivant l'effraie.

Dominique HENRY est l'épouse de Jean-Paul. Elle a été institutrice pendant 25 ans. Pour elle, la vraie violence est d'empêcher les gens de vivre par leur travail. Quand son mari va faucher les OGM, ele est solidaire, elle a même participé. Mais elle a peur des conséquences d'une condamnation. Elle est dans une zone d'AOC Comté dans laquelle les OGM s'infiltrèrent insidieusement. Elle est pour l'action contre toute pollution.

Un participant souligne que l'on désobéit mais qu'on est dans un pays démocratique, on a voté, c'est aux élus de remonter les dysfonctionnements. L'élu doit rendre compte et se renseigner sur l'effet de ses choix sur les populations et remettre en cause la démocratie. Il reconnaît les avancées dues à la désobéissance civile. Gandhi a désobéi avant de libérer l'Inde.

Jean-Paul HENRY nous dit que la désobéissance reste un moteur de la démocratie pour des causes sociétales qui remettent en cause la dignité de l'homme.

Bruno VILLALBA ne dit pas que c'est bien ou mal de désobéir mais qu'il faut alors tenir compte des effets de cette désobéissance (assumer).

Un participant se pose la question de savoir comment s'organise cette volonté de résister, pour quel type de démocratie ? avec quel modèle de société ? La démocratie a été captée par le pouvoir économique.

Jean-Paul HENRY a créé le mouvement « consommer juste » avec une autre approche économique. S'il apparaît comme un résistant, c'est qu'il pense que la démocratie se construit au quotidien.

Xavier RENOU indique que le monde devient de plus en plus simple : le projet de société est une société de néo-libéralisme où domine le capitalisme financier. Il se bat contre l'injustice pour le bien commun. D'autres valeurs émergent face à ce néo-libéralisme.

Un participant indique que les escrocs occupent l'actualité. Sont-ils des désobéissants civils ? La réponse est « non » parce qu'ils se cachent.

Pour conclure, Jean-Paul HENRY souligne qu'il faut reprendre nous-mêmes les réseaux de distribution, les simplifier pour le bien de l'exploitant et du consommateur.

Un syndicaliste de l'ONF (la forêt) témoigne d'une désobéissance collective qui réagit sur des éléments internes à l'ONF et fait avancer les choses.

Rédacteur : Jean-Pierre BULLIARD
Président de l'URIS de Franche-Comté
Président des Ingénieurs INSA de Franche-Comté
Pour le compte du Pavillon des Sciences

Programme des prochains « Bar des Sciences » :

- **Mardi 11 octobre 2011** : « **vin sur vin : de l'Alsace au Jura !** » au Jardin de la Maison de Louis Pasteur à Arbois (39) – à 20h30 – avec dégustation.
- **Samedi 15 octobre 2011** – « **jeux vidéo : industrie, culture et... philosophie !** » - en partenariat avec l'UTBM et la Ville de Belfort – Fête de la science – au Café du Théâtre à Belfort à 19h00.
- **Mardi 18 octobre 2011** : **Sciences en ville : Débat. « Tchernobyl ! Fukushima ! ... Nucléaire ? »** en partenariat avec l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACCRO), l'Université de Franche-Comté (UFC) et le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM) et la Ville de Montbéliard – au cinéma « Le Colisée » - à Montbéliard – à 20h00.
- **Jeudi 20 octobre 2011** : « **Des Forêts et des Hommes...** » en partenariat avec le SNUPFEN-ONF – avec Raoul MONTENEGRO, professeur de Biologie à CORDOBA en Argentine. Raoul est Prix Nobel Alternatif et Représentant Associatif à l'ONU. – Au Bar de l'Hôtel BRISTOL – à Montbéliard – à 20h00.
- **Mardi 8 novembre 2011** : « **les athées ont-ils une âme ?** » carte blanche à Philippe LAZAR, Directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et Président de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et Conseiller-Maître à la Cour des Comptes (voir : www.diasporiques.org) – Au Bar de l'Hôtel BRISTOL – à Montbéliard – à 20h00.
- **Jeudi 24 novembre 2011** – conférence « **Internet, Réseaux Sociaux. Progrès ou régression ?** ». Les Ingénieurs INSA, l'URIS de Franche-Comté et la CCI 90 organisent cette soirée en partenariat avec le Pavillon des Sciences – A la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort – 1 rue Fréry – à Belfort – à 20h30
- **Mardi 6 décembre 2011** : « **Transparence sur la couleur** » - Débat en son et lumière avec violon et guitare en partenariat avec MELOS Tempo – Au Bar de l'Hôtel BRISTOL – à Montbéliard – à 20h00.
- **Mercredi 25 janvier 2012** : « **Guerre économique et espionnage industriel** » - en partenariat avec la Gendarmerie Nationale - – Au Bar de l'Hôtel BRISTOL – à Montbéliard – à 20h00.

Site Internet du Pavillon des Sciences : www.pavillon-sciences.com.

Parc Scientifique du Près-la-Rose – 25200 MONTBELIARD

Renseignements et réservations : 03 81 91 46 83